



Règlement intérieur Trophée Caïssa

Article 1 : Informations générales

Le présent événement le 14 mai 2022 proposera deux compétitions homologuées :

- Un tournoi féminin en cadence rapide en 9 rondes de 15 minutes + 3 secondes par joueuses
- Un match Elite en cadence longue avec des joueurs et joueuses invitées en 1h30 + 30 secondes par coup pour l'ensemble de la partie.

Les participants sont réputés avoir accepté le présent règlement.

Cette compétition se déroulera au :
Centre National des Armées
8 Place Saint Augustin
75008 PARIS

Article 2 : Règles du jeu applicables

Les règles du jeu appliquées sont celles du 88ème Congrès de la FIDE qui s'est tenu à Goynuk (Antalya, Turquie) et adoptées par le bureau de la FIDE à Athènes.

L'article A4 s'applique pour l'open en cadence rapide et les règles du jeu standard pour le match par équipe.

Article 3 : Appariements

- Les appariements seront réalisés avec l'assistance du logiciel PAPI dans sa version la plus récente. Ils sont réalisés au système suisse intégral (règles C.04).
- Pour le match, les couleurs seront alternées. Les couleurs attribuées pour le premier match seront attribuées par tirage au sort.

Article 4 : Cadence de jeu

- Cadence rapide : 15 minutes + 3 sec par coup pour toute la partie sans notation obligatoire
- Cadence lente : 1h30 + 30 secondes par coup pour toute la partie avec notation obligatoire

Article 5 : Date et Horaires des rondes

A titre indicatif, voici les horaires prévus :

- Cadence rapide

Pointage : 9h00-9h30 (Version 15+3)		
Ronde n°1 : 09h30	Ronde n°2 : 10h20	Ronde n°3 : 11h10
Ronde n°4 : 12h00	Ronde n°5 : 12h50	Ronde n°6 : 14h30
Ronde n°7 : 15h20	Ronde n°8 : 16h10	Ronde n°9 : 17h00
Remise des prix vers 18h30		

- Cadence lente :

Arrivée des joueurs : 9h00-9h30
Ronde n°1 : 09h30
Ronde n°2 : 14h30
Remise des prix vers 18h30

Article 6 : Classement général de l'Open

Le classement est établi au nombre de points selon le barème ci-dessous :

Victoire : 1 point

Partie nulle : 0,5 point

Perte : 0 points

En cas d'égalité, les départages s'appliquent dans l'ordre suivant :

- Bucholz Tronqué
- Cumulatif
- Performance

Article 7 : Prix — Récompenses

Les organisateurs offrent un total de 1010 € de prix répartis comme suit

Classement général	
1er	300 €
2e	200 €
3e	150 €
4e	100 €
5e	50 €

Prix cat	210,00 €
U12	30,00 €
U14	30,00 €
U16	30,00 €
U18	30,00 €
U20	30,00 €
Vétéran ou Sénior +	30,00 €
1er non classé Fide	30,00 €

Article 8: Propositions de parties nulles

Les règles du jeu d'échecs de la FIDE s'appliquent. Pas de contraintes pour les propositions de nulles.

Article 9 : Forfaits

Le délai de forfait est par défaut le temps initial alloué à la pendule pour toutes les cadences, sauf si l'arbitre en décide autrement.

Article 10 : Arbitrage

L'arbitrage est assuré par :

Arbitre principal : Jocelyn AZZEGAG (Arbitre Fédéral Elite 1)

Arbitre adjointe : Lucie ARGENTE (Arbitre Fédérale Open 2)

Article 11 : Contrôle anti-dopage

Les participantes au tournoi devront se soumettre à tout contrôle anti-dopage pratiqué par un médecin agréé et à la demande de tout organisme de contrôle qui en fait la demande.

Article 12 : Spectateurs

Les spectateurs sont interdits sous réserve de l'autorisation de l'organisateur et de l'arbitre

La prise de photos avec flash est autorisée avant le début des parties et sans flash pendant les parties, sauf décision contraire de l'arbitre.

Article 15 : Promotion et publicité de l'évènement

Les joueurs autorisent l'organisateur à publier dans le cadre de ses activités de communication, des articles, photos ou vidéos sur lesquels elles pourraient apparaître.

L'organisateur

L'arbitre principal